

## SOUVENIRS D'UN TRADUCTEUR ET LEXICOGRAPHE

*Né à l'Étang-du-Nord (Îles-de-la-Madeleine), le 5 septembre 1889, Hector Carbonneau entre au service de l'Administration fédérale en 1911. Onze ans plus tard, il est affecté au ministère des Douanes et de l'Accise comme traducteur et y est promu traducteur senior (sic) l'année suivante. En 1925, il est nommé traducteur parlementaire à la Chambre des communes où, la même année, il accède au poste de chef de la Division de la traduction générale. Lors de la centralisation des services fédéraux de traduction en 1934, il intègre les rangs du personnel du nouveau Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat.*

*Animé d'une ardeur au travail et d'une passion lexicographique peu communes, Hector Carbonneau a publié, après trente-cinq ans de patient labeur, un Vocabulaire général de termes administratifs utiles aux traducteurs, rédacteurs et fonctionnaires. Ce monument, encore consulté de nos jours, parut en 1960 sous des reliures mobiles. Il compte pas moins de 2 700 pages. «Simple recueil de notes glanées de part et d'autre, au hasard des lectures et des tâches quotidiennes», écrit modestement l'auteur dans son avertissement.*

*Outre ce Vocabulaire, réédité en sept volumes en 1972, l'auteur a aussi produit plusieurs études lexicographiques, notamment sur le parler des Madelinots, et réunit pas moins de 16 000 fiches sur le vieux parler franco-québécois. Outre ces travaux d'érudition, le traducteur trouve le temps de rédiger des contes, des nouvelles et un roman, Gabriel et Geneviève (Les Éditions d'Acadie, 1974), dont le chapitre 3, «La Veuve», a été couronné par l'Académie française en 1935 à la suite d'un concours organisé par le Cercle national français de Paris.*

*Hector Carbonneau est mort en 1962 à l'âge de soixante-treize ans. Il venait de mettre la dernière main à une conférence destinée à un auditoire de traducteurs. Nous reproduisons ici intégralement ce texte inédit; seul le titre est de nous. Dans cette conférence, dont l'original est conservé au CRCCF (Fonds P 14), l'auteur évoque les années qu'il qualifie lui-même «d'âge d'or de la traduction» dans la capitale fédérale, soit de 1900 à 1934. Tout en traçant de savoureux portraits de traducteurs, journalistes et autres figures de cette période, l'auteur s'attache à dégager ce que l'on pourrait appeler, à la suite de Louis Veuillot, les «odeurs d'Ottawa».*

*S'il faut en croire Georges-Émile Lapalme, «l'histoire, c'est l'accumulation de choses fausses dites par des gens qui n'étaient pas là» (Le Paradis du pouvoir, Leméac, 1973). Cette boutade ne s'applique pas aux souvenirs attachants que nous livre ici Hector Carbonneau. Observateur attentif de la vie dans la capitale fédérale entre les deux grandes guerres, l'auteur rapporte ce qu'il a vu et vécu. Son témoignage n'en est que plus crédible.*

Un vieux conteur hindou conseillait à Kipling, s'il voulait passionner les hommes, de leur parler d'animaux et de rois. Rassurez-vous, je ne suis pas venu ici pour vous entretenir de chevaux ni d'éléphants, et encore moins des grands de ce monde. J'ai choisi plutôt d'évoquer le souvenir de modestes travailleurs qui, à une époque que vous n'avez pas tous connue, ont honoré la profession que vous exercez. Et, à côté de ces oubliés, je voudrais aussi faire revivre quelques figures non moins attachantes qui, dans les tranquilles années qui ont précédé ou suivi la Première Guerre mondiale, ont travaillé à l'avancement de la cause de la traduction.

Mais afin de mieux connaître ces hommes, d'apprécier davantage aussi leur œuvre, il convient de les situer dans le temps, de voir dans quel climat vivaient ces ouvriers de la pensée française il y a quarante ou cinquante ans. Ottawa était alors une petite ville à la fois guindée et triste. Au milieu de son splendide décor naturel, elle gardait encore de ses origines une sorte de complexe d'infériorité, depuis qu'elle avait été arrachée à la brousse par une main royale, un demi-siècle auparavant. Quelques édifices prétentieux, dominant ses vertes collines, semblaient jeter un regard dédaigneux sur les autres groupements écrasés à leurs pieds autour d'eux. Ensermée d'une part par la rivière Ottawa et de l'autre par la rivière Rideau, la capitale commençait à peine à déborder de son noyau primitif. Sur le plan économique et social, elle était encore, plus qu'aujourd'hui, dominée par l'élément anglo-saxon. L'arrogance, la morgue régnaient dans les quartiers d'affaires, les cercles mondains, les clans politiques et l'Administration. Mais déjà, chez la minorité d'expression française, on sentait monter la résistance et se roidir l'opinion. Lorsque j'arrivai à Ottawa, en juillet 1911, on pouvait se promener sans crainte rue Sparks et échanger avec des amis des propos en langue française sans rencontrer trop de regards foudroyants.

La société, comme on le devine, était retranchée en deux camps. Et ces camps se subdivisaient à leur tour en compartiments à cloisons étanches. La paix de la cité était seule troublée par quelques rixes, place du Marché, entre les «voyageurs» descendant des chantiers au printemps ou par des combats singuliers dans les rues entre Irlandais catholiques et Canadiens français. Il y avait bien, de temps à autre, des nez aplatis ou des mâchoires cassées, mais rien de plus grave, car à cette période de l'histoire de la capitale, les seules armes à la mode étaient les poings nus ou les cailloux. La bourgeoisie canadienne-française et quelques familles à tendances aristocratiques se cantonnaient prudemment à la Côte de Sable, quartier alors très *fashionable*. Et il eut été de fort mauvais goût pour une personne dite «respectable» d'aller habiter nulle part ailleurs. Cette mentalité, jointe à la carence de la vie intellectuelle et artistique, faisait d'Ottawa une ville fermée et presque étouffante pour le fonctionnaire qui venait s'y établir. Pendant que les uns y séchaient d'ennui, les autres travaillaient ferme pour garder leur sève, ou bien, tête basse, rentraient dans leurs familles.

Un seul événement venait, tous les ans, secouer la torpeur outaouaise: la rentrée des Chambres avec son contingent de mondanités et de fêtes et sa cohorte de politiciens affairés, d'habitues des coulisses, de quémandeurs et d'officiers chevronnés. Avec eux aussi arrivait le personnel de la session rafraîchi par huit mois de repos: messagers, pages, sténographes, dactylos, commis, scribes, juristes, greffiers, traducteurs. Au premier coup de canon traditionnel, un éclair jaillissait sur la ville, imprimant dans l'âme des loyaux citoyens de pieuses images des lointaines splendeurs monarchiques. Puis, aux derniers échos de la salve vice-royale, tout ce matériel humain commençait à bouger, la machine parlementaire s'ébranlait, se remettait à fonctionner.

Et c'est ici que nous retrouvons, après une longue absence dans leurs foyers, messieurs les

traducteurs bien astiqués, souriants, détendus et en verve. Protégés politiques pour la plupart, ils avaient été triés sur le volet dans le journalisme, l'enseignement ou d'autres milieux très policés de la province de Québec. Et tous ces personnages attendent, confortablement installés dans leurs bureaux et drapés dans leur dignité, les premiers discours qui vont stimuler leur zèle un peu attiédi. Sans compter que les importantes questions que l'on discute alors au Parlement auront de quoi réveiller de vieilles ardeurs combatives chez ces polémistes ou ces tribuns condamnés maintenant au silence: la Réciprocité, la Marine et, plus tard, de douloureux échos de la lutte scolaire des nôtres dans l'Ontario. Sir Wilfrid Laurier domine alors la scène. Et parmi les autres grands orateurs du temps se trouve la légendaire figure d'Henri Bourassa qui, dans Québec, a ébranlé de vieilles loyautés et, maintenant aux Communes, va secouer le joug de nos attaches britanniques. Lorsqu'il parle à la Chambre, le calme se fait sur le parquet comme au centre d'un cyclone; dans les tribunes, le public chauffé à blanc retient son souffle. Il semble alors que sa tête n'aille bien qu'avec ses pieds. De banquettes en banquettes il s'avance jusqu'au centre de la Chambre et, de là, il tourne ses batteries dans toutes les directions. Sa parole dure court, galope en longues rafales, attaque, démolit et emporte tout dans son flot. Petit-fils du révolutionnaire Louis-Joseph Papineau, il a de quoi tenir. Et directeur-fondateur du quotidien *Le Devoir*, ses accents patriotiques ont réchauffé l'âme de bien des jeunes, y compris la mienne. À vingt ans, lorsqu'on est un tant soit peu idéaliste et que le verbe enflammé d'un tel foudre vient retentir au cœur de la jeunesse, qui ne se sent pas capable d'entreprendre même les pires choses? Si le nationalisme d'Henri Bourassa a pu exercer sur moi comme sur bien d'autres une influence que je suis loin de désavouer même aujourd'hui, la pluie des ans est venue éteindre bien de radieuses illusions et calmer cette fièvre que Bernard Shaw a appelé un jour la «rougeole de l'humanité».

Voilà l'atmosphère où vivaient alors les traducteurs, gens intelligents, laborieux, éclairés et qui, au surplus, ne s'en laissaient pas imposer. Ils fréquentaient la meilleure classe, les parlementaires, les intellectuels, les journalistes et, sans jouir de l'immunité des premiers, ils avaient quelquefois le franc parler des derniers. En 1908, le capitaine Ernest Cinq-Mars fut cité devant la barre de la Chambre pour avoir écrit des choses peu élogieuses sur le compte de George (plus tard, Sir George) Foster. Au temps où Godfroy Langlois, Jules Fournier et Olivar Asselin prenaient des libertés d'expression jugées souvent inacceptables par leur libéralisme, au temps où l'on réclamait à cor et à cri la réforme de nos collèges, l'enseignement obligatoire et la gratuité des livres, il y avait bien, chez les traducteurs comme parmi les autres personnes cultivées, quelques voix un peu trop approbatrices pour l'époque. Et cela éveillait, dans les milieux traditionnels ou chez le *servum pecus* une certaine méfiance à l'endroit de ces hommes trop instruits et tenus mur révolutionnaires. Tant et si bien que la seule mention du mot «traducteur» prenait souvent un sens injurieux et, pour certains esprits attardés, devenait synonyme d'anticlérical, de libre-penseur, pour ne pas dire d'athée. Et j'en connais qui, au fond de leur âme primitive, auraient secrètement désiré voir s'élever des bûchers bien garnis pour liquider dans une joyeuse flamme tous ces contempteurs de l'ordre établi. Mais je m'aperçois que je deviens un peu méchant.

N'empêche qu'une vieille puritaine d'origine anglo-saxonne, qui avait bien connu ces oiseaux rares au temps de Benjamin Sulte, m'affirmait, il y a quelques années, qu'ils étaient supérieurs, à tous points de vue, aux titulaires nommés de nos jours par la Commission du service civil. Voilà une question plutôt troublante sur laquelle je ne saurais me prononcer, moi surtout qui dois mes nominations à titre de traducteur d'abord à la Commission du service civil et, plus tard, à une résolution de la Chambre des communes, nonobstant toutes dispositions de la Loi du service civil.

Ce que je puis vous assurer, en toute sincérité, c'est que lorsque ces mauvais esprits accrochaient ainsi les traducteurs du coin de leur langue fourchue, ils ne mentaient ni ne disaient la vérité: ils exagéraient. Je suis, de plus, en mesure d'affirmer que les relations très intimes que j'ai entretenues avec les traducteurs depuis cinquante ans, et je le souligne, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois, m'ont été personnellement très profitables. Chez eux, j'ai toujours trouvé, en général, l'amour du travail, le goût de la recherche, un savoir étendu et, par-dessus tout, cette joyeuse et saine camaraderie qui donne tant de prix à l'effort en commun. Cela dit, j'ajouterai que je garde un pieux souvenir de plusieurs grandes figures qui, tels ces pleins feux brillant sur les bords d'une mer obscure et trop souvent semée d'écueils, ont, bon an mal an, guidé ma voie. Ici je m'incline pour saluer la mémoire de quelques-uns de nos plus illustres disparus : Achille Fréchette, Sylva Clapin, Jules Tremblay, Louis d'Ornano et, plus près de nous, Léon Gérin, Aegédius Fauteux et Charles Mortureux. Et j'en oublie.

On sait malheureusement fort peu de choses sur la carrière d'Achille Fréchette. Et je ne ferai ici que vous transmettre les maigres renseignements que j'ai pu obtenir de la bouche de quelques amis qui l'ont mieux connu que moi. Après quelques années passées dans le journalisme, on le trouve installé au Service de traduction des lois aux Communes. Pendant les premières années du régime de Laurier, il est chargé de faire enquête à l'étranger sur la question de la traduction. Ayant visité à cette fin la France, la Belgique et la Suisse, il présenta aux autorités parlementaires de l'époque un rapport circonstancié, le premier document connu au Canada sur cet important sujet. J'en possède un exemplaire quelque part dans mes cartons. Et, si j'ai bon souvenir, il indique assez clairement que les dirigeants de la traduction, au début du siècle, commençaient à s'éveiller au problème qui, depuis lors, n'a cessé de préoccuper nos gouvernants. Je tiens à ajouter ici, en toute justice pour la mémoire d'Achille Fréchette, que lorsque j'ai établi mon *Vocabulaire général*, il y a de cela pas très longtemps, j'ai eu l'avantage de pouvoir utiliser beaucoup de notes laissées dans les classeurs de la Traduction générale par ce brave et laborieux artisan.

Peu d'entre vous ont connu, je le présume, l'énigmatique figure de Sylva Clapin. Lexicographe et publiciste de marque, il était né à Saint-Hyacinthe en 1853. D'abord libraire-éditeur à Paris et à Montréal, puis journaliste en Nouvelle-Angleterre et enfin traducteur aux Communes, on lui doit une *Histoire des États-Unis*, en usage dans nos écoles il y a plus d'un demi-siècle; une révision du *Dictionnaire anglais-français* de Nugent dont je me suis servi pour faire mes premières versions en classe; un *Dictionnaire canadien-français*; *l'Inventaire de nos fautes les plus usuelles*; et le supplément de l'édition canadienne du *Dictionnaire Larousse*, comprenant 7 000 articles concernant le Canada, publié par la Librairie Beauchemin en 1928, année de sa mort. Bibliophile remarquable, il avait été chargé, lors de la fondation de la Bibliothèque Carnegie d'Ottawa, le 1er mai 1906, d'acheter à Paris l'originel fond des livres français, collection assez considérable pour le temps. Et, en attendant l'aménagement des nouvelles salles, ces livres avaient été entreposés dans le sous-sol des demeures de plusieurs traducteurs à la Côte de Sable. Sylva Clapin fut président de l'Alliance nationale, société littéraire qui, avant l'existence de l'Alliance française d'Ottawa, invitait dans la capitale des conférenciers de marque. Et l'on raconte que, esprit assez fantasque, il se plaisait à interrompre les orateurs au milieu de leurs envolées et à commenter avec eux sans façon les faits qui l'intéressaient. Il va sans dire que le pauvre invité, réduit au supplice, suait à grosses gouttes. Il avait beau protester avec toute la courtoisie dont il était capable, le père Clapin n'en continuait pas moins à le tenir ainsi sur le gril jusqu'à la fin de l'allocution. Mais on a vu mieux depuis lorsqu'un autre traducteur, invité à présenter un écrivain étranger, dans une société que je ne nommerai pas cette fois, s'avisait de

prononcer lui-même la conférence. Qu'ils sont bizarres parfois, les traducteurs!

C'est surtout à titre de bibliophile que Sylva Clapin a bien voulu me recevoir un jour. Je tombais bien car il s'y connaissait en matière d'ouvrages rares sur les découvertes préhistoriques. Et ma juvénile curiosité flattait aussi sa vanité sexagénaire qui se traduisait par des observations comme celle-ci, par exemple: «Vous êtes bien jeune, mon ami, pour vous intéresser à des choses aussi sérieuses.» Je me levais alors et me dirigeais vers la porte, sentant douloureusement que le vieil érudit, déjà entré dans son crépuscule, avait pitié de mes vingt ans.

C'est vers 1912 que je fis la connaissance du dynamique Jules Tremblay, à la rédaction du petit hebdomadaire *La Justice*, rue Sussex. Je fus, dès l'abord, conquis par sa personnalité engageante, la loyauté de ses paroles et le soin qu'il apportait à châtier son langage et son élocution. Plus tard, lorsque je le connus davantage, je devais me rendre compte de l'intégrité de son caractère. Il m'honora de sa confiance et surtout de son amitié qui devait durer jusqu'à sa mort, en 1927. Jules Tremblay était né à Ottawa en 1876. Fils de Rémy Tremblay, traducteur aux Communes et poète mort à la Guadeloupe en 1926, il débuta dans la vie comme petit vendeur de journaux aux coins des rues. Dès 1896, il collabora à diverses feuilles de la Nouvelle-Angleterre au nombre desquelles se trouvait le *Telegraph* de Worcester. Puis il fut attaché successivement à la rédaction du *Canada français* de Saint-Jean, de *La Patrie*, de *La Presse*, du *Devoir*, du *Canada* et du *Herald*, de Montréal. Bon athlète et habile escrimeur, il accompagnait à Rome, en 1909, mais à titre d'interprète, l'équipe des jeunes gymnastes de *La Presse*. En 1911, il entre au *Temps* d'Ottawa, puis, en 1912, il fonde *La Justice*, petit journal d'opinion qui, un an avant l'apparition du *Droit*, luttait déjà énergiquement contre le célèbre Règlement 17. En ces temps héroïques de nos revendications scolaires dans l'Ontario, chacun y va de sa quote-part, un peu à sa manière. Il y a bien, ici et là, des gaucheries, des coups d'épée dans l'eau. Nous sommes en 1912. L'heure est grave. L'enseignement du français est, à toutes fins utiles, interdit dans les écoles. La Commission scolaire des écoles séparées d'Ottawa passe outre à cette interdiction. Et son président, Samuel Genest, l'un de nos plus ardents défenseurs, est cité en justice pour avoir désobéi à une injonction de la Cour suprême d'Ontario en payant les appointements des instituteurs. Les inspecteurs du gouvernement se verront par la suite refuser l'accès de certaines de nos écoles où les mères de famille montent la garde. Nos sociétés nationales vont désormais mener rudement la campagne, car *Le Droit* vient d'être fondé. Et son directeur spirituel, le père Charlebois, est connu pour son rigorisme qui donne lieu parfois à certains désaccords entre les nôtres. Jules Tremblay en est victime un jour que le bon père, de fort mauvaise humeur, lui lance au visage l'épithète de «franc-maçon». Le mot est injuste, mais il est dur et le poète-journaliste, homme très religieux, a l'âme assez chevaleresque pour en rire. Mais son épouse ne le prend pas sur ce ton. Refoulant sa timidité, elle trouve assez de courage pour bondir jusqu'au bureau du cerbère et lui dire : «Mon père, vous avez fait dimanche un excellent sermon sur la charité. Pourquoi ne la pratiquez-vous pas?»

Mais Jules Tremblay rêve déjà d'une vie plus arrêtée, plus tranquille. Sous des dehors de combatif, il cache une âme sensible de poète. Il a le culte de la forme de l'école parnassienne. On le trouve, en 1913, au nombre des dix traducteurs pionniers du Service des livres bleus qui vient d'être créé. Ils sont tous assez pauvrement installés, rue Sussex, dans un immeuble en pierre sis sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le Laurentian Terrace. Puis, il ira ensuite avec ses collègues passer quelques années dans des locaux cafardeux de la rue Victoria. Et c'est de là qu'il atteindra, après la reconstruction de l'édifice du Parlement, incendié en 1916, la terre promise qu'il convoitait. Il est enfin nommé, peu de temps après, sous-chef de l'*Ordre du Jour* qu'il rédige jusqu'à la fin prématurée de sa carrière, sous la direction de Lionel Dansereau, chef

du *Journal français*.

Jules Tremblay fut l'un des premiers secrétaires de l'Association d'éducation de l'Ontario. Il compte aussi au nombre des fondateurs de l'Association technologique de langue française d'Ottawa. Malgré les occupations de sa vie active et les soins qu'il devait à sa famille, il trouva le temps et l'énergie de rédiger plusieurs ouvrages didactiques, dont *La Sépulture d'Étienne Brûlé* et une *Monographie de la paroisse de Sainte-Anne* où il fut longtemps servant de messe et chantre. Il laissa aussi plusieurs recueils de vers parmi lesquels il faut citer: *Trouées dans les noales*, *Du crépuscule aux aubes*, *Les Ailes qui montent* (dédié au cardinal Mercier, en 1918) et *les Arômes du terroir*. C'est surtout comme poète que ses contemporains ont le mieux connu cet homme droit, sincère, affable et de bonne compagnie qu'une mort soudaine vint arracher à sa famille et à ses amis en 1927, à l'âge de quarante-huit ans.

Louis D'Ornano naquit en 1868, à Porto Allegre, au Brésil, où son père, premier consul de France, était alors en mission. Il descendait d'une célèbre famille qui avait donné à son pays plusieurs maréchaux et dont l'origine remonte au colonat romain en Corse. C'est en 1896 qu'il vint s'établir au Canada. Il enseigna d'abord le français à l'Université de Sackville, au Nouveau-Brunswick. Puis il fit du journalisme à *La Presse* et rédigea plus tard *l'Album universel*. Il délaissa ensuite cette carrière pour entrer, en 1908, au ministère de la Marine, à titre de traducteur, fonction qu'il occupa jusqu'à peu de temps avant sa mort, en 1932. Il avait alors soixante-quatre ans.

Louis D'Ornano avait non seulement de la race mais du savoir. Il fut président de l'Union nationale française d'Ottawa et aussi l'un des principaux fondateurs de l'Association technologique. Homme d'étude, rien dans le domaine des connaissances nautiques ne lui était inconnu. Quand mes collègues et moi avions recours à lui, il nous accueillait toujours avec la plus grande obligeance. Et bien que la centralisation des services de traduction n'existait pas en ce temps-là, il se sentait obligé en conscience de nous renseigner sur un sujet qu'il était le seul à bien connaître. Je me souviens que lors de l'affaire de l'*I am Alone* qui, dans les années 1920, avait fait assez de bruit puisqu'il s'agissait d'un navire fraudeur étranger que notre patache de la douane avait arrêté dans nos eaux territoriales, je m'étais de nouveau adressé à lui pour résoudre une difficulté technique assez délicate. L'un de nos traducteurs avait rendu l'expression «*gun shot fired across the bow*» par «coup de canon tiré à travers la proue». Flairant un contresens, ma conscience de réviseur en avait été un peu troublée. «Pourquoi chercher midi à quatorze heures? me dit alors Louis d'Ornano; il s'agit ici tout simplement d'un «coup de semonce tiré par le travers de l'avant» et non d'un coup de canon destiné à couler le navire. Le traducteur qui a pris cette liberté, ajouta-t-il, ne connaît rien des coutumes de la mer, et je le regrette pour lui et aussi pour vous. Et pour vous en consoler tous deux, je vous envoie une bouteille de mon meilleur vin. Vous la boirez avec lui et elle vous fera oublier ensemble, j'espère, le naufrage qui aurait pu avoir lieu.»

Louis D'Ornano était du reste d'un caractère imperturbable. Et l'on cite de lui, parmi bien d'autres, ce mot resté fameux dans son intimité. Sa bonne, un soir, entra affolée dans son cabinet de travail, lui annonçant que des cambrioleurs venaient de s'introduire chez lui. Il ne manifesta aucune émotion, se contentant seulement de répondre: «Mais qu'attendez-vous donc là, plantée comme ça sur vos talons? Allez-y!»

Une sorte d'énigme semble planer sur les origines de Charles Mortureux. Personne de son entourage n'a pu me renseigner sur la période de sa vie qui a précédé sa venue au Canada. La dernière survivante de sa famille s'est contentée de me dire: «Il est mort en 1947.» Et la tombe où reposent les cendres de ce célibataire endurci reste muette même sur son nom. On sait

toutefois qu'il est décédé à l'âge de soixante-onze ans, ce qui ferait remonter à 1876 sa date de naissance, quelque part en France. Les plus malins de sa nationalité prétendent qu'il aurait fui le service militaire de rigueur dans son pays. Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien à y voir. Et l'épais rideau qui nous cache la première partie de sa vie s'ouvre largement sur une longue et féconde carrière. Agronome de profession, il avait fait des études très poussées dans toutes les sciences apparentées à l'agriculture; il en connaissait également la vaste terminologie. Bachelier en sciences agricoles, il entre, en 1901, au ministère de l'Agriculture où il est titularisé traducteur le 1er avril 1911. Travailleur infatigable et surtout très rapide, il dicte ses traductions à un rythme effarant qui atteint parfois quarante pages imprimées par jour. Conférencier disert, il parle en public des traquenards de son métier avec une virtuosité peu commune.

Mortureux sert ainsi l'État pendant de très nombreuses années. Et, si incroyable que cela puisse paraître, ce n'est pas en tant que traducteur qu'il va briller aux yeux de sa génération. Fervent de la vie au grand air, c'est plutôt dans les sports qu'il trouve à dépenser sa prodigieuse activité. Il fut l'un des pionniers du ski au Canada, et c'est de là qu'il tire sa plus grande gloire. Grand amateur de natation et aussi des sports nautiques, on le rencontrait tous les soirs d'été après le bureau roulant à bicyclette vers les falaises de Rockliffe, au pied desquelles gisent les eaux profondes et noires de la rivière Ottawa. Courbé en avant sur les guidons de son vélo et ramassé dans sa force, il avait l'air d'un lutteur fonçant contre un adversaire invisible. Il détestait le tramway et encore plus l'auto, «cette chose puante, hurlante et meurtrière», comme il disait alors.

Comme plusieurs de sa nationalité, il fréquentait de préférence les milieux anglo-saxons. Cela le servit à souhait, car il ne tarda pas à devenir le dirigeant le plus écouté de l'Ottawa-New-Edinburgh Canoe Club. Sur le déclin de sa carrière, il fonda l'Ottawa Ski Club auquel il consacra ses dernières énergies. Si l'Administration, ce corps sans âme, oublie souvent ceux qui l'ont servie avec zèle et fidélité, le peuple, lui, toujours plus reconnaissant, gardera longtemps le souvenir de l'exemple qu'il a donné et des efforts qu'il a exercés pour l'avancement de l'un de nos plus beaux sports d'hiver. Un monument érigé, il y a quelques années, sur les hauteurs de Camp Fortune, dans un site sauvage de la pittoresque Gatineau, marque l'endroit où il a voulu conserver à jamais la mémoire de l'un de nos plus grands sportifs qui fut un jour, comme par ironie, traducteur.

On peut dire que les traducteurs sont des gens plutôt modestes. Ils ne cherchent jamais, en tant que tels, à se mettre en vedette. Et, règle générale, on ne parle pas d'eux. Ou si on le fait, c'est plutôt comme on parle en passant des trains s'ils déraillent, des bateaux s'ils coulent, des avions s'ils explosent en plein ciel. Ils rentrent dans la catégorie des anonymes de tous les temps, de ceux qui, encore aujourd'hui, accomplissent chaque jour sans bruit la tâche inconnue qui leur est assignée. «La meilleure part de l'homme, écrit Marcel Camus, reste dans l'ombre.» Comme cela est vrai! Et s'il lui arrive, à la faveur d'une secousse, d'être projeté subitement en avant, c'est plus souvent qu'autrement pour subir les feux de la critique. Ainsi en va-t-il, dans ce petit monde faillible comme les autres du reste, perfectible aussi, disons-le. Il peut s'en consoler à la pensée que s'il a eu parfois ses détracteurs, il a, en revanche, trouvé plus souvent encore des amis pour défendre ses justes causes et pousser de l'avant ses intérêts collectifs. Et je pense en ce moment à son statut professionnel et technique qui a fait l'objet, dans un passé pas très lointain, d'affirmations très sérieuses de la part d'hommes éminents au sein même du Parlement. Vers 1908, Sir Allen Aysworth, alors ministre de la Justice, appelé à se prononcer sur cette question, rendit une décision dans l'affirmative. Huit ans plus tard, en 1916, cette opinion fut soutenue par l'honorable Rodolphe Lemieux et trouva aussi un adhérent dans la personne de l'honorable

Pierre Blondin. Le 20 mars 1920, une déclaration faite dans le même sens sur le parquet de la Chambre par l'honorable Jacques Bureau, fut appuyée par M. Rowell. Enfin, le 1er janvier 1928, sur la recommandation de l'honorable Fernand Rinfret, alors secrétaire d'État, l'institut professionnel du service public du Canada intégra dans ses rangs le groupe des traducteurs alors formé d'une vingtaine d'adhérents et qui en compte aujourd'hui 89. Jusqu'à cette date, l'Institut professionnel avait toujours opposé à leurs demandes d'affiliation une fin de non-recevoir. Je me dois de rappeler ici également que, dès 1913, une innovation très importante s'était produite à la Chambre des communes: la création du Service de traduction des livres bleus par les soins de l'honorable Pierre Blondin, alors vice-président de cette Chambre. À la suite d'un concours organisé par la toute récente Commission du service civil, dix nouveaux traducteurs avaient été nommés dans ses cadres sous la direction de D.-L. Des Saulniers. Recrutés surtout dans le journalisme, ils avaient pour mission principale de rendre en français les délibérations de certaines commissions parlementaires, les prévisions de dépenses et l'exposé budgétaire du ministre des Finances. Pendant les vacances des Chambres, ils devaient traduire les rapports des commissions d'enquête et des conférences impériales et, le cas échéant, diverses publications du gouvernement.

Jusqu'à cette date, la Chambre des communes, comme le Sénat du reste, ne comptait que deux services de traduction, celui des débats et celui des lois, le premier dirigé alors par Léon Gérin, le second par Louis Laframboise. Et le personnel de ces services jouissait à cette époque de beaucoup de liberté et de prestige. Il avait libre accès à tous les avantages offerts aux parlementaires: bibliothèque du Parlement, salle de lecture, tribune spéciale, sans compter la tant regrettée taverne de la Chambre que l'incendie du Palais du Parlement, en 1916, joint à la prohibition des spiritueux en Ontario, est venu, hélas! pour plusieurs, supprimer à jamais. Il lui était également permis en principe, sauf au Service des lois dans la pratique, d'occuper après la session et jusqu'à la rentrée des Chambres des emplois rémunérés à l'extérieur, tout en continuant d'émarger au budget de l'État. Tout cela était bien normal pour le temps, car les services correspondants de langue anglaise jouissaient des mêmes privilèges. Et personne n'avait jamais songé à y trouver à redire. C'était vraiment l'âge d'or de la traduction.

À côté de ce régime de tolérance à l'endroit de ses deux plus anciens services de traduction, la Chambre des communes avait imposé au nouveau Service des livres bleus un régime de travail annuel que son personnel avait de bon coeur accepté. Si l'on considère que ce dernier service occupait alors des locaux à l'extérieur de l'édifice du Parlement, la disparité de traitement entre les bureaux, loin de sauter aux yeux, ne venait même pas à l'esprit. Et personne n'eut l'idée qu'elle pouvait donner lieu plus tard à de graves problèmes. Ce qui comptait surtout pour les autorités, c'était l'immédiat. L'établissement du Service des livres bleus comblait pour le moment une lacune. Il dégageait le Service des lois tout en offrant aux organismes sans traducteurs une aide appréciable entre les sessions.

L'injection de sang nouveau dans le travail de la traduction eut pour effet d'accroître l'émulation un peu partout et de stimuler, grâce à la formation de cercles d'étude, le goût de la recherche et l'échange des renseignements de base. Cet élan devait se ralentir toutefois pendant les quatre années que dura la Première Guerre mondiale, car celle-ci avait tari, en Europe, nos sources d'information. Dans les bureaux, on sentait grandir d'année en année la disette de dictionnaires nouveaux. Même en 1925, lorsque j'arrivai aux Communes, nos instruments de travail n'étaient pas très modernes, et nous aurions sûrement envié les facilités offertes aujourd'hui à nos stagiaires par le Service de terminologie. Au Lieu du Harrap, nous n'avions que le vieux Clifton. Dans le domaine technique, où la langue s'était renouvelée, les manuels que nous possédions

déjà ne suffisaient plus. Et les nouveaux outils indispensables à la traduction n'arrivaient que très lentement de l'étranger. Pour remédier à cette situation, il fallait faire des prodiges, dépouiller une foule de publications et créer de toutes pièces de nouveaux vocabulaires. C'est à cette tâche considérable que se sont voués nombre de traducteurs que vous connaissez, les Gérin, les Fauteux, les Daviault, les de la Durantaye, les Hudon, les Bélanger, les Lavoie, pour n'en citer que quelques-uns. Car dans le métier de la traduction, comme dans tous les autres domaines de l'activité humaine, ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on y trouve, mais ce qu'on y apporte. Tous ces efforts devaient aboutir à la fondation de l'Association technologique de langue française d'Ottawa, le 1er novembre 1920, par un groupe de traducteurs et de hauts fonctionnaires. Son but était surtout «de rallier sous une même devise de travail et de confraternité tous les traducteurs de l'Administration fédérale; de stimuler par une organisation systématique la production de travaux technologiques; d'établir un courant sympathique de collaboration dans les recherches, et, par la suite, de créer plus d'uniformité et de propriété dans l'usage des termes afférents à la traduction des documents officiels». L'Association technologique, disons-le sincèrement, a atteint son but. Il serait oiseux de vouloir énumérer tous les travaux qu'elle a accomplis. De 1920 à 1949, on en a relevé plus de 120 sous la signature de 63 auteurs différents.

Mais les hommes étant ce qu'ils sont, à côté des réalisateurs il y a aussi les défailants, ceux qui, sous le prétexte de participer au sacrifice, viennent parfois sans s'en rendre compte ébranler les colonnes du temple. Et j'arrive ici au chapitre des abus, sujet brûlant dont il serait mieux que je ne parle pas; les abus nourris par l'égoïsme dont on n'a pas toujours conscience; les abus qui appellent la réforme avant de conduire à la catastrophe et à la ruine, je pourrais citer ici des cas typiques bien connus de nos gouvernants. Car depuis l'enquête sur les impressions et la papeterie, au début des années 1930, il y a des regards méfiants qui scrutent les dépenses, des yeux, à l'affût, qui épient les faits et gestes de soi-disant traducteurs. Nous sommes en pleine crise financière et le mot d'ordre, partout dans l'Administration, est aux économies. À la suite de la rétrocession des ressources naturelles aux provinces, le ministère de l'Intérieur est aboli. Plus de 1500 fonctionnaires sont du coup mis à pied, y compris le Service de traduction dirigé par John Sylvain, qui compte alors seize traducteurs. Au décès de Jean-Marie Lorans, traducteur au ministère des Finances, son bureau est également supprimé. Une somme énorme de travaux de traduction se trouve subitement concentrée sur le Service des livres bleus déjà affaibli par la perte de six traducteurs non titularisés, car le gouvernement a aussi congédié tous les employés à titre provisoire de l'Administration.

La situation est grave, voire désespérée, à la Division des livres bleus qu'un malin a surnommé, et à juste titre, l'enfer de la traduction. Chaque demande d'aide, adressée au premier ministre, provoque la même réponse négative. Et cela dure jusqu'au jour où, las de dire «non», le très honorable R. B. Bennett me fait communiquer par un ami le «oui» tant attendu. Mais ce «oui» est chargé d'orage pour les autres bureaux de traduction, car il exige sans plus tarder leur collaboration. Décidément il y a de la poudre dans l'air et cela sent déjà terriblement la centralisation, mesure redoutée s'il en fût d'un certain nombre et qu'une grave imprudence commise par le titulaire de la dernière sinécure au Parlement vint précipiter soudain vers un dénouement inattendu. Ce monsieur influent, obstinément retranché dans ses privilèges, avait sur son bureau un important rapport dont la traduction lui avait été demandée. Or, cette traduction, on s'imagine bien pourquoi, était en souffrance depuis quelques semaines. Comme la fin de la session approchait, il osa écrire au président du Sénat, l'honorable Pierre Blondin, le priant de bien vouloir intervenir auprès des autorités compétentes pour que ce document fût traduit sans

plus tarder par le Service des livres bleus. Et cela, prenait-il le soin d'ajouter, afin de lui permettre à lui, chef de la traduction des lois, de prendre congé dès la fin de la session, ainsi que, disait-il, il en avait le droit. Cette lettre surprit d'abord la bonne foi du Président et fit ensuite scandale. Elle tomba, à quelques jours de là, entre les mains d'un journaliste peu scrupuleux qui n'eut rien de plus pressé que de la publier dans *La Presse* de Montréal.

Le public apprit du coup deux choses. D'abord une situation assez inéquitable dans la répartition du travail de la traduction. Ensuite l'existence précaire du Service des livres bleus qui, depuis près de vingt ans, avait traîné misérablement ses pénates d'une rue à l'autre de la ville d'Ottawa et dont l'utilité n'était connue que de ceux qui, par des moyens plus ou moins loyaux, avaient de temps à autre recours à ses services. Si peu connue, en effet, que quelques années auparavant, l'un de ses plus pittoresques employés, ancien disciple d'Esculape, ayant quelques griefs à exposer auprès du greffier de la Chambre, M. Flint, quitta un beau jour son bureau, rue Sussex, et se dirigea en smoking et flanqué d'une canne toute neuve vers le luxueux cabinet du scribe anglo-saxon. Mais, attiré par les subtils arômes du bar de la Chambre, il ne put résister à la tentation d'y faire halte en passant et d'y ingurgiter de copieuses libations afin de se donner de l'aplomb. Il s'y attarda malheureusement un peu trop. En voyant apparaître le titubant personnage, qui s'était fait annoncer une heure plus tôt en déclinant ses titres, le greffier ajusta ses lunettes, le dévisagea un moment, puis, visiblement étonné, lui dit: «*Doctor, on what floor is the Blue Books Translation Branch located in the Parliament Buildings? It must be either pretty high or pretty low for, to tell you the truth, I never heard of it before.*»

Cette anecdote me paraît symboliser assez bien le sort de bien d'autres modestes travailleurs dont je n'ai pas parlé et qui, jugés plus souvent par leurs erreurs que par leurs réalisations, n'en restent pas moins, en dépit de l'oubli dont ils sont entourés, de fidèles et indispensables serviteurs.

Dans ce champ clos du travail où les vertus se contredisent aussi souvent que les erreurs s'affrontent, les traducteurs demeurent parfois des êtres imprévisibles. J'en eus la preuve un jour que j'avais reproché au plus modeste de mes subordonnés l'emploi de termes trop rares. «J'en conviens, répondit-il, ces mots sont peu usités, mais je ne m'en sers pas souvent non plus.»

""Dtcxgu"eqo r ci pppu."s wk'o } eqwgl "cxge"r cvkpeg"f gr wku"dkp v/2"wp"j gwt g."cpv's wg"xqwu"cw tgl  
ckpuk'tckup."xqwu"ugt gl "qwlqwtu"ngu"o c, tgu"fg"xqvtg"fgurk<sup>2</sup> g."00)o 'o g"ukl"xqwu"tguv"wp"fqwg"cw  
eqk"fw'eqwt0

---

Cet article est paru dans *Cultures du Canada français*, (publication du Centre de recherche en  
ekxkducvkpu"ecpcf kgppg/ltcp±ckug"fg"Wpkxgtuk<sup>2</sup> "f)Qwcy c+ "xqr06."3; : 9."r 093/: 40'